

Douzième année, Numéro 26, Automne-Hiver 2017-2018, publié en hiver 2018

L'hétérogénéité énonciative montrée : le cas des îlots textuels dans *Une vie* de Maupassant

MOHAMMADI-AGHDASH Mohammad

Maître Assistant

Université de Tabriz

Email : mohammadiaghdach@yahoo.fr

(Date de réception : 22/07/2017 – date d'approbation : 15/12/2017)

Résumé

L'objectif de ce travail est de nous interroger sur la représentation de dire hétérogènes au fil du discours du narrateur, tout en nous arrêtant – entre un grand nombre de procédés de style comme le discours indirect libre-DIL, certains connecteurs pragmatiques-discursifs, la négation linguistique de nature polémique, etc. – sur les fragments guillemetés appelés aussi *îlots textuels* qui non seulement rapportent matériellement le dire-énoncé *autre*, mais aussi permettent à l'auteur de modaliser de cette façon son propre dire, dans le sens de la subjectivisation du discours romanesque. Notre recherche se limitera à *Une vie* de Maupassant, auteur qui excelle dans le travail sur la langue. On s'approchera ainsi du phénomène linguistique-dialogique d'*opacification du dire* qui provient de ce glissement de la voix *autre* dans le discours de l'auteur. Il sera alors intéressant de voir comment le 'bruissement de voix hétérogènes' dans le discours du narrateur ouvre le creux interprétatif, engendré par la rupture syntaxico-sémantique et renvoyant à l'implicite du dialogue littéraire.

Mots clé : Discours rapporté, polyphonie, hétérogénéité, modalisation autonymique, opacification du dire.

Par l'épineuse notion linguistique d'*hétérogénéité*, on entend l'introduction de la voix ou du mot de l'autre dans le discours du locuteur-scripteur, grâce à laquelle se constitue la dimension dialogique du langage humain, au sens bakhtinien de l'expression. Le concept de *dialogisme* de Bakhtine dit que tout discours est "saturé" et "habité" (par les mots de l'autre) et qu'il n'existe quasiment pas de parole neutre et vierge, exception faite de celle du Premier homme, Adam le solitaire qui « pouvait éviter totalement [l'] orientation dialogique sur l'objet avec la parole d'autrui » (Bakhtine, 1975 : 102). En ce sens, les textes (énoncés littéraires) se parlent et se répondent quand le mot du locuteur est inévitablement orienté vers le discours de l'autre qui, dans cette interaction dialogique, détermine l'objet de l'auteur, et qui est de ce point de vue nécessaire à la naissance du sens. Selon Bakhtine (1971 et 1975), le mot « autre » est un énoncé dans un langage étranger à l'auteur dont le discours irait perdre, à la suite de cette pénétration langagière, sa transparence énonciative aussi bien que sémantique ; on parle alors de la notion stylistique d'*altérité discursive* (Rey-Debove, 1971 et 1997, Todorov, 1981 et Authier-Revuz, 1978 et 2004).

L'autre dans le discours constitue la question cruciale de la linguistique énonciative¹ qui analyse, dans une perspective métalinguistique, les moyens linguistiques dont se sert le sujet parlant (ou écrivain) pour rapporter le mot

1. Il faut évoquer ici les noms de M. Bakhtine (pour l'évolution qu'il a apportée à la conception du dialogue et du romanesque) ; E. Benveniste (1966 et 1974, le premier qui ait abordé la problématique de la subjectivité énonciative) ; G. Genette (1972, pour la théorie des focalisations) ; O. Ducrot (1984, pour sa thèse de polyphonie énonciative) ; T. Todorov (1981 et 1982, approchant les questions de l'altérité dans la littérature) ; J. Rey-Debove (fondatrice du métalangage naturel, ayant pour objet global *le discours sur le langage*) ; C. Kerbrat-Orecchioni (1980, qui a développé les réflexions concernant la « subjectivité dans le langage ordinaire »). Et dans la lignée de la pensée métalinguistique menée par Bakhtine, il y a, entre autres analyses de discours immédiatement contemporaines, les brillantes et remarquables études de J. Authier-Revuz menées de 1978 à 2010, pour sa nouvelle approche méta-énonciative de représentation du discours autre sur le plan de l'« hétérogénéité constitutive et l'hétérogénéité montrée du langage littéraire » (1982).

ou la pensée d'autrui dans sa propre prise de parole. La présence énonciative de l'autre dans le récit du locuteur-narrateur est donc le fait d'introduire de la subjectivité dans son propre discours-énoncé afin de connoter ou modaliser ce que l'on dit.

Une étude des outils linguistiques mis en œuvre pour dire l'autre dans *Une vie* de Maupassant, (discours direct, discours indirect, discours indirect libre, présence de différents connecteurs-adverbiaux de modalisation, pronom sujet *on*, démonstratif *c'est*, conditionnel épistémique-discursif), met en relief une large préférence du narrateur pour la marque grammaticale du discours indirect et particulièrement du discours direct avec les guillemets. Les fragments guillemetés constituent tout comme l'italique un excellent procédé linguistique de subjectivisation : outre leur fonction d'« effacement [énonciatif] » (Authier-Revuz, 1993 : 11), ils créent une rupture narrative et sémantique, par le « changement de registre énonciatif » (Jørgensen, 1999 : 30) dans le déroulement ordinaire du discours du narrateur-locuteur qui, perdant ainsi sa transparence narrative, devient de plus en plus opacifié et donc hétérogène. En ce sens, le narrateur confronte ou met en jeu plusieurs voix ou points de vue (au moins deux objets discursifs) au sein de son propre discours. C'est ce phénomène linguistique qui trahit le trait polyphonique-dialogique de toute communication interactionnelle, lequel manifeste par ailleurs la mise en question de l'unicité du locuteur/sujet parlant, si l'on veut suivre la fameuse conception de 'pluralité de voix dans le discours littéraire' problématisée par Bakhtine (1970 et 1975) et théorisée en linguistique par Ducrot (1980 et 1984).

Dans la grammaire du discours (Catach, 1991 ; Jaffré, 1991 ; Riegel, 1994 ; Rosier, 1999), les guillemets (mot guillemeté) sont une manifestation du discours rapporté (désormais DR) qui cite textuellement une autre voix. D'où le souci de savoir quelle relation entretient le guillemet (mot-énoncé cité) avec l'énonciation source-**E** (citant), quand celle-ci est affectée par la présence d'un 'signe particulier' autre, lequel s'impose comme 'objet' à part entière du discours du narrateur (Authier-Revuz, 2003 : 71). L'objectif de la

présente recherche sera de nous interroger sur le statut démarcatif-énonciatif-interprétatif des passages mis entre guillemets dans *Une vie* de Maupassant, texte très inspiré par *Madame Bovary* sur la « question du style ». Le choix de ce roman pour notre étude réside dans le fait que les travaux précédents effectués sur la question linguistique-littéraire d'hétérogénéité énonciative dans l'écriture romanesque de Maupassant, (surtout Jonasson, 2002 et Komur, 2004 et 2009), n'abordent que les généralités de la problématique du 'discours rapporté'. Dans ce travail, au contraire, nous voudrions souligner l'éminente fonction sémiotico-sémantique d'**îlots textuels** (les guillemets narratifs) qui sont un véritable défi pour l'interprétation du discours de l'auteur. Les guillemets chez Maupassant prennent la même valeur énonciative que l'*italique* dans la poétique de Flaubert.

1- L'îlot textuel, un fragment de discours direct ou de discours indirect?

Les guillemets ou fragments textuels guillemetés, appelés plus souvent "îlots textuels" (Authier-Revuz, 1978 et 2004 ; Fløttum, 2002 et 2004 ; Komur, 2004a et 2004b *etc.*), sont un des moyens préférés du narrateur d'*Une vie* pour rapporter ou citer effectivement dans sa propre prise de parole le mot-énoncé d'un autre, tout en prenant ses distances narratives par rapport à ce passage venant d'une autre source narrative. Cet ailleurs discursif, plus précisément ce mode du « dire l'autre » est en principe et plus souvent indiqué, sur le plan syntaxique, par les marqueurs typographiques du discours direct rapporté (désormais DD) qui est connu dans son fonctionnement narratif pour sa fidélité énonciative. Il est à noter que le DD est, selon Authier-Revuz (1993) et Rosier (1999), généralement schématisé par la structure « **Il (a) dit : " P "** » qui met en scène deux "modalités énonciatives" de nature différente, se juxtaposant de manière "autonome et indépendante", où le statut syntaxique du deuxième locuteur-l (locuteur cité) est maintenu, tout comme celui du locuteur-L du discours citant. De ce point de vue, la linguistique énonciative se satisferait de dire, face à la pureté

narrative du DD, que le discours indirect rapporté (désormais DI), connu plus fréquemment sous la formule canonique « **Il (a) dit que P** », est un mode *standard* du dire (Authier-Revuz, 1992 et Maingueneau, 1994), donc une structure langagière *homogène*, à l'opposé du DD qu'on qualifie d'*hétérogène* de par sa complexité sémiotique (Authier-Revuz, 1993 : 11). Il est alors clair que le DI perd les marques de guillemets (« ... ») à son entrée dans l'acte d'énonciation-E du locuteur-L, et s'intègre à ce dernier avec les déictiques de temps et de personne. Soit les exemples suivants :

(1). Jean était fâché. Il [a] dit : « Je vais partir ».

(2). Jean était fâché. Il [a] dit qu'il allait partir. (Exemples pris *in* : Authier-Revuz, 1992 : 38)

Ici, l'exemple (2) présente une occurrence du DI qui n'est pas encadrée de guillemets, la partie introduite par le conjonctif "que" étant enchâssée dans le discours citant du L. Mais la présence d'un DI sans guillemets n'est pourtant pas toujours la règle : on trouve bien des cas (*Une vie* de Maupassant ou *La Recherche* de Proust) où le DI se présente avec un îlot textuel, signifiant que le mot autre n'est pas tout à fait reformulé ou traduit par le narrateur. D'où l'impossibilité de considérer que les guillemets sont toujours et forcément un fait du DD : le DI aussi peut être hétérogène, comme le montre la séquence suivante :

(3). Jean a dit que sa "villa" était en mauvais état. (Exemple pris *in* : Authier-Revuz, 1992 : 41).

Dans un tel cas, où les guillemets apparaissent au sein du DI, il serait erroné de considérer qu'on a affaire à un DI constitué des éléments typographiques du DD. Pour Authier-Revuz (1992 et 1996 : 94-97) et Komur (2004b et 2009 : 71-72), il s'agit sans doute d'un segment guillemeté ayant valeur de "modalisation autonymique". Ceci reviendrait à dire que la distinction entre DD et DI n'est pas moins difficile et que la notion linguistique d'hétérogénéité énonciative montrée, en l'occurrence la présence fulgurante et abondante des guillemets-îlots textuels, est remarquablement à l'œuvre tout au long d'*Une vie* au moyen du DD aussi bien que du DI.

2- L'îlot textuel en DD et la question de la polyphonie

Nous avons observé plus haut que le DD est généralement connu dans les grammaires¹ pour ses guillemets et deux points (le locuteur textuel-L dit-rapporte que le locuteur-l dit : « **P** », **P** signifiant “ proposition ”). C'est ce qui fait voir que l'acte d'énonciation **e** du locuteur rapporté-l² garde son indépendance sémiotico-syntaxique par rapport à celui de **E**, d'où la “transparence” discursive dont on parle fréquemment dans ce mode de représentation de l'autre, pour insister, d'un autre côté, sur la dualité des sémiotiques en rapport dialogique. Tout rapport dialogique avec le passage énonciatif autre dans le discours romanesque du narrateur ouvre la voie à la théorie de la polyphonie dans une perspective linguistique. Selon le principe polyphonique élaboré par le sémanticien français Ducrot (1977, 1980 et en particulier 1984 : 171-233), la voix ou le point de vue (désormais PDV) de quelqu'un d'autre est entendu au sein du discours, et c'est l'approche qui trahit ainsi la pluralité de voix ou PDV autres dans l'unique récit-discours du narrateur qui les met ainsi à distance pour “préserver” (Komur, 2009 : 72) ses frontières narratives. Nous ne devons donc pas perdre de vue que le principe fondamental du DD réside dans sa dimension hétérogène, provenant de ce dédoublement énonciatif.

1. Pour plus d'informations sur les marques typographiques du DD et DI, nous renvoyons à l'excellent ouvrage théorique de Laurence Rosier, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques* (1999 : 200-257) ainsi qu'à celui de l'analyste de discours américaine Anne Banfield (1982 : 52-72, partie concernant les DD et DI), dont la thèse des *phrases sans parole* souligne la problématique de la fonction discursive du monologue intérieur.

2. O. Ducrot (1980 et 1984) distingue entre “locuteur textuel en tant que tel – **L**”, instance du discours qui prend la parole en disant *Je*, et “locuteur en tant qu'être du monde-**I**” dont la voix est rapportée en son intégralité par **L**. Notons que les majuscules (E, L) se réfèrent, dans la terminologie de Ducrot et Authier-Revuz (1978 et 1993), au locuteur citant et les minuscules (l, e) correspondent au locuteur cité.

Le DD avec guillemets fonctionne comme un cas de polyphonie¹ qui met en scène deux énoncés-phrases correspondant à deux êtres discursifs différents ; le narrateur et le personnage, dans le cas du roman de Maupassant auquel nous nous attacherons. Le narrateur d'*Une vie* fait appel à son personnage par le biais du DD, en se retirant du récit pour donner, par un changement intonatif, plus de vivacité à son discours qui devient plus objectif. Nous trouverons, entre un très grand nombre de cas au DD sous sa forme traditionnelle, les occurrences suivantes : (4) et (7) :

(4). Une voix, derrière la porte, appela : « **Jeannette!** » Jeanne répondit : « **Entre, papa.** » et son père parut. (*Une vie*, p. 17)

(5). Elle [Jeanne] courut à son père et l'embrassa, en l'étreignant : « **Eh bien, partons-nous?** » dit-elle.

Il sourit, secouant ses cheveux déjà blancs, et qu'il portait assez longs, et, tendant la main vers la fenêtre : « **Comment veux-tu voyager par un temps pareil?** »

Mais elle le pria, câline et tendre : « Oh, papa, partons, je t'en supplie. Il fera beau dans l'après-midi » [...] (*Op. cit.* : 19)

(6). Et plus leurs cœurs se rapprochaient, plus ils s'appelaient avec cérémonie « **monsieur et mademoiselle** », plus aussi leurs regards se souriaient, se mêlaient ; et il leur semblait qu'une bonté nouvelle entraînait en eux, une affection plus épandue, un intérêt à mille choses dont ils ne s'étaient jamais souciés. (*Op. cit.* : 51)

1. Selon l'approche polyphonique de Ducrot, qui s'intéresse particulièrement aux syntaxes négatives de nature polémique, il y a polyphonie quand "un seul locuteur" introduit dans son "unique énoncé" le PDV d'un autre énonciateur, lequel n'est forcément pas un être effectif ; mais une instance de discours dont la voix ou PDV est entendu(e) à travers l'acte d'énonciation du L. C'est alors que dans le DD il y a deux locuteurs différents qui parlent, chacun pour soi. En ce sens, Ducrot ne considère pas tout à fait le DR comme un cas de polyphonie, tandis que la postérité linguistique, comme Authier-Revuz, Combettes (1989), Maingueneau (1986 et 1994) et les chercheurs du cercle linguistique-littéraire de la *ScaPoLinE* (travaux recueillis sous la direction du linguiste-polyphoniste suédois Michel Olsen, en particulier 2000, et Henning Nølke, 2004) voient en DR un excellent marqueur de polyphonie. Dans ce débat, nous optons pour la méthodologie des héritiers de Ducrot.

(7). Jeanne, sentant l'attaque, répliqua [à la marquise de Coutelier] :

« **Mais ne peut-on croire à Dieu sans fréquenter les églises?** »

La marquise répondit : « Non, madame ; les fidèles vont prier Dieu dans son église comme on va trouver les hommes en leurs demeures. »

(*Op. cit.* : 209)

Vu l'esthétique du réalisme, les extraits textuels sous (4 - 7) disent clairement que ce qui frappe de prime abord le lecteur d'un roman réaliste des années quatre-vingt du XIX^{ème} siècle, c'est l'importance narrative du DR, qui marque une choix spécifié et privilégié du DD par un auteur pour lequel le regard attentif et l'observation minutieuse des faits prennent toute leur valeur dans l'esthétique du réel ; dans ce cadre, il est tout à fait logique de laisser le personnage exprimer sa pensée, sa vision du monde, ses sentiments et ses émotions en toute transparence,. Revenant sur l'analyse énonciative des extraits textuels ci-contre, nous constatons que le registre énonciatif, entre le lexique du narrateur et les mots de(s) personnage(s) se trouve nettement démarqué par l'emploi du DD.

Nous avons remarqué *supra* que l'altérité sur le plan syntaxique et sémantique est par excellence le fait du DR et en particulier du DD qui prépare le terrain de la narration à l'entrée directe d'une autre existence linguistique pure. D'où la haute propriété polyphonique de ce procédé de style qui confronte deux voix, dans sa fonction de représentation intacte du monde et de l'état des choses. En ce sens, le DD agit comme un outil linguistique subjectivant, quand il est au service du narrateur qui marque ses distances par rapport à l'énoncé-phrase de son personnage. Dans toutes les citations ci-dessus, les deux points et les guillemets marquent la frontière de la voix authentique d'autrui qui a profité de la tribune du narrateur pour se manifester en direct. Or, on observe, premièrement, que la polyphonie naît dans cette perspective linguistico-littéraire de ce qu'on appellerait « le rapport [du locuteur-narrateur] à autrui [le personnage] et à son propre dire » (Rosier, 1999 : 9). En second lieu, ces énoncés sont aussi largement

polyphoniques de par leur hétérogénéité discursive, ceci provenant de la différence des niveaux du langage : soutenu chez le narrateur avec le passé simple, mais maintenu dans le registre de l'oral avec le présent de l'indicatif et le tutoiement mis en œuvre entre les personnages : « Jeannette ; Entre, papa ; Eh bien ; Je t'en supplie... ; Comment veux-tu... ? » dans les énoncés rapportés en (4) et (5).

En ce qui concerne l'exemple (6), on lira la polyphonie dans cette scène de début des amours à travers l'usage mondain de la langue, avec les titres "monsieur" et "mademoiselle" qui renvoient respectivement à Julien (le prétendant) et à Jeanne (l'héroïne) ; Julien a été présenté et recommandé aux parents de Jeanne par un prêtre, juste quelques jours après la sortie de Jeanne du couvent, alors qu'à dix-sept ans elle se sent sur le point de commencer la "vraie vie" (*Une vie*, pp. 40-41). Et en ce qui concerne l'autre énoncé cité en (7), il révèle une scène de débat religieux entre Jeanne et la marquise de Coutelier, celle-ci donnant nettement un avis négatif en réponse à la question de l'héroïne qui « croit à Dieu sans [ressentir la nécessité de] fréquenter les églises ». La marquise, de manière claire et orthodoxe, pense que son interlocutrice est en tort : « **Non**, madame, les [véritables] fidèles, vont prier Dieu dans son église [!] » (Les ajouts entre crochets sont les nôtres). Ici, le débat entre ces deux femmes, rapporté au présent de l'indicatif, est significatif : il faut toujours aimer Dieu, selon le mot de la marquise, comme un véritable chrétien qui fréquente les églises. Cependant, Jeanne insiste sur sa position, signifiant qu'on n'a nullement besoin d'intermédiaire pour croire en Dieu et elle réplique « Dieu est partout, madame. Quant à moi qui crois, du fond du cœur, à sa bonté, je ne le sens plus présent quand certains prêtres se trouvent entre lui et moi » (*Op. cit.* : 209). Pour clore la discussion de la configuration polyphonique par le DD en (7), nous noterons que les guillemets, ayant fonction d'interprétation, ont largement servi le narrateur d'*Une vie* à mettre en débat d'une manière nette et efficace ce qu'il ne veut ou ne peut dire, ni absolument prendre en charge. Pour les analystes du discours, la question de "prise en charge énonciative" (Rabatel, 2000, 2006

et particulièrement 2009) est une notion-clé et une question épineuse au cœur de débats linguistiques-littéraires, dans la théorie de la polyphonie telle que l'entendent Ducrot et ses successeurs scandinaves¹.

3- L'ilot textuel en DD, imitation de la manière de parler

La question de la plurivocalité du DD avec les guillemets nous conduit à rappeler que tout segment guillemeté dans le discours littéraire est vigoureusement mis à distance par le narrateur qui, pour une raison ou une autre, ne veut pas “traduire - reformuler” (Authier-Revuz, 1978 : 63-65), mais faire seulement “mention” de la séquence citée (Authier-Revuz, 1993 : 12). De ce point de vue, l'oralité est un des traits caractéristiques du DD, venant du fait que ce procédé discursif est connu pour son indépendance syntaxique et qu'il ne transpose pas le mode sémiotique rapporté. Or, les guillemets sont un excellent moyen pour le narrateur de pouvoir introduire la voix étrangère, en son intégralité matérielle, dans sa propre prise de parole. Kerstin Jonasson (2002 : 519) explique ceci par le fait que l'une des problématiques du DD est de rendre objective la représentation du monde dans les œuvres romanesques, suivant la tradition réaliste balzacienne.

Tout ceci revient à dire que, parmi les quatre modes sémiotiques représentant l'autre dans le discours romanesque (DD, DI, discours direct libre-DDL et discours indirect libre-DIL) c'est seulement par le premier que l'auteur (en l'occurrence Maupassant) peut imiter de manière exacte le parler de ses personnages, venus souvent de ce monde paysan qui lui fournit un inépuisable champ d'inspiration. Dans ces textes, le désespoir,

1. Nous soulignerons à ce sujet le rôle de la *ScaPoLinE* (théorie scandinave de la polyphonie linguistique) qui a réuni, autour du linguiste danois Henning Nølke, depuis les années 1999 – *Tribune 9*, *ScaPoLinE* 2000, 2002, surtout *ScaPoLinE* 2004 – les chercheurs K. Fløttum, C. Norén et M. Olsen, travaillant à la fois en linguistique et en littérature françaises. Leurs recherches portent sur d'importantes notions linguistiques dans les textes littéraires, comme les *êtres discursifs* et les *liens énonciatifs* qui réfèrent aux différents énonciateurs, prenant part à la constitution du PDV, ce dernier trouvant son équivalence narratologique dans la “théorie de focalisation interne” de Genette, 1972, par l'expression du “centre de perspective”.

l'inconscience, l'inhumanité et la bêtise de la société (campagnarde) d'alors sont très présents. Voici quelques séquences très intéressantes d'oralité (de 8 à 11) – trahissant joliment, sur le plan sociolinguistique, la façon de parler des personnages – choisies entre environ une douzaine d'occurrences inventoriées dans *Une vie*, où on peut considérer les écarts entre le français standard, celui du narrateur, et le patois normand, parlé par les personnages :

(8). [...] Le père Lastique les [le baron, Julien et Jeanne qui se promènent à la plage] aborda, et, sans quitter sa pipe, dont l'absence aurait étonné peut-être davantage que la disparition de son nez, il prononça : « Avec ce vent-là, **m'sieu l'baron**, y aurait **d'quoi** aller **d'main** jusqu'Etretat, et **r'venir** sans **s'donner d'peine** » (*Une vie*, p. 46)

(9). Et Rosalie [la bonne], écartant ses mains cette fois, saisie aussi d'une fièvre de parler, d'un besoin de répondre : « **J'sais-ti, mé?** C'est le jour qu'il a dîné ici la première fois, qu'il est **v'nu m'** trouver dans ma chambre. Il s'était caché dans l'**grenier**. **J'**ai pas osé crier pour pas faire d'histoire. Il s'est couché avec **mé** ; **j'**savais **puc'** que **j'**faisais à **cu** moment-là ; il a fait **c'**qu'il a voulu. **J'**ai rien dit parce que je le trouvais gentil!... » (*Op. cit.* : 132)

(10). L'homme [le paysan normand Désiré Lecoq] sourit d'un air humble et satisfait, et devenu soudain loquace : « Oh! pour lors, je **n'**dis pas non. N'y avait **qu'**ça qui m'opposait. Quand **m'sieu l'curé m'na** parlé, **j'**voulais ben tout **d'suite**, pardi, et pi j'étais ben aise **d'**satisfaire **m'sieu l'baron**, qui me **r'**vaudra ça, je **m'**le disais. C'est **-i** pas vrai, quand on s'oblige, entre gens, on se **r'**trouve toujours plus tard ; et on se **r'vaud** ça. Mais **m'sieu Julien m' a v'nu** trouver ; et **e** n'était pu **qu'**quinze cents. **J'm' ai** dit : “ Faut savoir ”, et **j'**suis **v'nu**. C'est pas pour dire, j'avais confiance, mais **j'**voulais savoir. Il n'est **qu'** les bons comptes qui font les bons amis, pas vrai, **m'sieu l'baron** » ... (*Op. cit.* : 148)

(11). Jeanne lui reprit les mains et les garda dans les siennes ; puis elle prononça lentement [...] : « Oh! moi, je n'ai pas eu de chance. Tout a mal tourné pour moi. La fatalité s'est acharnée sur ma vie. »

Mais Rosalie hocha la tête : « **Faut pas** dire ça, Madame, **faut pas** dire ça. Vous avez mal été mariée, **v'là** tout. On **n'**se marie pas comme ça aussi, sans seulement connaître son prétendu » (*Op. cit.* : 226) // [Nous soulignons.]

Ce qui frappe le lecteur d'*Une vie*, c'est que cette œuvre est de manière remarquable un travail de style, quand le texte est devenu en bonne partie le reflet de faits linguistiques entre l'auteur et les protagonistes. Nous voulons souligner par là que, évitant la mortelle monotonie narrative, le narrateur a choisi de recourir de manière très souple au paysage langagier normand (par ses personnages) pour donner plus de dynamique à un récit qui perd de sa vitalité pour être monologique. Ceci va apporter beaucoup au texte, sachant tout d'abord que son récit terne change de couleur et devient ainsi dialogique, par le changement du registre quand la présence du mot ou PDV autre – ici, le patois normand – entre en interaction avec la voix du narrateur. En second lieu, le glissement à l'oralité dans l'histoire du locuteur donne le feu vert à la présence du personnage dont le mot vient ranimer et réorienter la perspective narrative ; enfin c'est la peinture du paysage normand qui trahit la pensée de l'auteur. Grâce à ses facultés d'observation, Maupassant se soucie de décrire autant que possible son pays natal sous tous ses aspects, au moyen d'un style pittoresque. C'est ici que la souplesse et la haute dimension discursive du DD préparent à l'auteur le terrain de la narration pour « caractériser son personnage et [...] lui attribuer un parler particulier », selon Jean Milly (1992 : 178).

La portée énonciative d'îlots textuels dans ces exemples est que les guillemets indiquent ouvertement les distances narratives du narrateur qui s'écarte du récit et laisse venir l'énoncé autre en ses termes d'origine. Ce qui attire l'attention du lecteur dans nos exemples en (8) - (11), c'est que le

parler 'pur' des trois personnages embrayé sur l'énoncé du locuteur par les guillemets du DD – ;le père Lastique, le paysan Désiré Lecoq et la bonne Rosalie – omet systématiquement le "e" muet. Ensuite, l'oralité hétérogène trahit des occurrences phonologiques telles que ; *mé* pour "moi", *pu* pour "pas", *çu* pour "ce" en (9), et *m'na* pour "m'en a" en (10). Outre la différence de nature phonétique dans l'oralité extérieure citée effectivement, on peut trouver aussi des cas d'ordre grammatical, surtout dans les dires de Désiré Lecoq, le prétendant de Rosalie, tels que : 'Julien *m'a v'nu trouver*' pour "Julien est venu me trouver", '*J' m' ai dit*' pour "Je me suis dit" en (10).

Ce qui est encore plus intéressant dans l'exemple (10), c'est qu'il est pleinement hétérogène ; d'abord pour avoir représenté la phrase du rusé Normand dans les guillemets »Oh! pour lors, je n'dis pas non. [...] pas vrai, m'sieu l'baron », ensuite c'est par le 'dédoublé énonciatif' au sein du discours de Désiré Lecoq, lui-même clivé en deux êtres discursifs différents : locuteur textuel en tant que tel-L citant au moment de l'énonciation-M par « [Désiré] J'm' [Désiré] ai dit : " P " » et locuteur en tant qu'être du monde-I, (voir *supra*) cité dans un moment antérieur-m à celui de " *Je-Maintenant-Ici* " de l'énonciation, par "[Désiré, il] Faut savoir ". Enfin, on peut y chercher la trace d'un *On*-locuteur (le *On* doxique)¹, qui prendrait la responsabilité du cliché « les bon comptes font les bons amis », qui est par défaut inclus dans le discours du personnage Lecoq. A travers le mot cliché de ce dernier, on estime qu'il a pris conscience des faits et qu'il cherche à conclure, par son long discours, un marché gagnant-gagnant. Le "lieu commun" énonciatif de valeur argumentative "les bons comptes font..." laisse entendre le plan (la ruse) de Lecoq qui veut réclamer de cette manière une certaine somme d'argent auprès de Julien, contre la main de Rosalie! Et

1. Cf. les trois linguistes-sémanticiens Berrendonner (1981 : 44-58), Amossy (2000 : 90) et Anscombe (2006 : 355) qui soulignent qu'un énoncé *doxique* – étant à la charge d'un locuteur homogène dit *ON* – est généralement en relation avec le "sens commun", c'est-à-dire "la sagesse populaire" ou "sagesse des nations".

ce qui élève encore plus la charge discursive du texte en (10), c'est qu'il contient une énonciation dans l'énonciation. Là se situe la portée dialogique fulgurante du discours rapporté du type direct-DD, quand deux objets discursifs, ou deux visions du monde, s'affrontent sur une certaine question ; en l'occurrence, c'est l'abus que fait le paysan Lecoq de la menace qui pèse sur Rosalie, contrainte de quitter immédiatement le foyer, pour avoir laissé, malgré elle, Julien (le mari de Jeanne) partager son lit, d'après ce qu'elle vient d'avouer en (9) : « C'est le jour qu'il [Julien] a dîné ici la première fois, qu'il est v' nu m' trouver dans ma chambre. Il s'était caché dans l'grenier. J'ai pas osé crier pour pas faire d'histoire. Il s'est couché avec mé ; j' savais pu c'que j'faisais à çu moment-là ; il a fait c'qu'il a voulu » (*Une vie*, p. 132).

En nous arrêtant sur le dernier énoncé (11), nous allons remarquer une fois de plus que les guillemets mettent en scène deux questions de nature dialogique opposée, révélant l'altérité dans le discours locuteur-narrateur : l'héroïne et la bonne ne sont pas d'accord au sujet du destin ; Jeanne croit qu' » [elle] n'a pas eu de chance. Tout a mal tourné pour [elle]. La fatalité s'est acharnée sur [sa] vie ». Ce qui va vite amener la réplique négative, de fonction *polémique* (O. Ducrot, 1972 : 32 ; Mœschler, 1982 et 1992) : Rosalie donne un jugement de valeur, *rejetant* toute idée de *fatalité* : « Faut **pas** dire ça, faut **pas** dire ça. Vous avez mal été mariée, v'là tout. On n'se marie pas comme ça aussi... ». Suivant l'énoncé négatif de la bonne, ce n'est pas la faute de la fatalité, mais c'est celle de Julien son mari aussi bien que de son fils Paul, qui ont créé cet enfer pour Jeanne, sans toutefois que Rosalie perde de vue la part de responsabilité de la femme – ici Jeanne – qui n'aurait pas dû accepter un tel mariage en aveugle, mais aurait dû « connaître son prétendu » d'avance. Nous avons bien observé que ce qui fait sens ici, c'est que l'îlot textuel enchâssé, de (8) à (11), sur le dire du narrateur est entièrement disparate et donc incompatible avec le parler standard et littéraire de l'auteur qui ne veut pas prendre en charge du point de vue énonciatif le mot autre, mais seulement montrer ses héros tels qu'ils sont.

4- L'îlot textuel en DI, forme hybride ou modalisation autonymique du dire?

Par la notion d'«hybridisation» du dire dans le discours littéraire, certains linguistes (Bakhtine, 1975 ; Rosier, 1999 et Gaulmyn, 1983) estiment qu'il s'agit plus souvent d'un fragment du DD introduit dans le DI. En ce sens, du point de vue de Rosier (1999 : 113) on observe que la forme dite *mixte* (hybride), « mélange de critères distinctifs », sera donc, par son entrée hors norme dans le récit, à l'origine de l'embarras de compréhension entre deux structures langagières différentes : celle du locuteur antérieur d'une part, et d'autre part l'acte d'énonciation du locuteur actuel qui la représente telle qu'elle est, sans vouloir la reformuler par ses propres mots au moment de l'énonciation. Ces deux modes de dire rappellent évidemment la question de plurivocalité linguistique que le linguiste russe traite, en l'occurrence, de «bivocal», quand il définit le discours hybride dans les termes suivants :

Nous qualifions de construction hybride un énoncé qui, d'après ses indices grammaticaux (syntaxiques) et compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se confondent, en réalité, deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux «langues», deux perspectives sémantiques et sociologiques. [...], entre ces énoncés, ces styles, ces langages et ces perspectives, il n'existe du point de vue de la syntaxe aucune frontière formelle. [...]. (Bakhtine, 1975 : 125-126).

Dans la lignée de Bakhtine, nous insistons sur le fait que le narrateur-locuteur, citant-montrant (textuellement) autrui dans son énoncé par les guillemets ou l'italique, subjectivise de cette façon son propre mot. C'est ce que Bakhtine appelle la « motivation pseudo-objective » (*Ibid.*), celle-ci étant, de façon plus générale, une particularité du discours littéraire. Il est donc pertinent de dire que toute construction hybride dans le genre romanesque correspond, pour Bakhtine (1975 : 141), à la « zone d'influence » du personnage focalisateur. Il se produit alors que l'îlot textuel entouré par les guillemets dans le discours du narrateur va « bloquer

l'interprétation littérale » du mot du narrateur-locuteur (Rinck et *alii*, 2007 : 80), signalant que le fragment guillemeté ou mis en italique s'impose comme une « boucle réflexive » qui « ne va pas de soi » et qui sollicite un « appel de glose » (Authier-Revuz, 1995 : 137). Ceci nous amène à noter que le mot 'bivocal' ne doit pas être forcément qualifié d'*hybride*, et nous proposons, suivant les réflexions métalangagières d'Authier-Revuz, elle-même inspirée de la théorie de « connotation autonymique »¹ de J. Rey-Debove (1978), l'expression de *modalisation autonymique* du discours.

On entend, par la formule de *fait autonymique dans le champ de discours rapporté*, une structure de DI avec îlot textuel où le locuteur textuel-L (le narrateur) fait à la fois 'usage' et 'mention' du terme-énoncé par un locuteur antérieur-I (locuteur en tant qu'être du monde, en l'occurrence c'est le personnage), pour constituer son discours qui devient de plus en plus complexe sur le plan sémiotico-syntaxique : » à travers la complexité des guillemets se manifeste toute la complexité du signe linguistique », comme l'écrit Rinck (2007 : 81). Un effort soutenu et une grande attention sont donc demandés au lecteur pour distinguer la frontière entre deux styles et deux langages différents, et interpréter un énoncé modalisé par les guillemets de

1. Ajoutons que c'est Josette Rey-Debove (particulièrement 1971, 1978 et 1997) qui a d'abord approché en linguistique française la thèse de "métalangue dans le discours" ; c'est le concept qui caractérise un signe dit *autonyme* par sa fonction de *mention*, quand il ne réfère plus à un objet du monde extérieur, mais à lui-même et se voit ainsi appelé "autoréférent". Dans cette optique, (Rey-Debove, 1971 : 90 et 1978) le signifié d'un objet autonome a ses propres "signifiant et signifié" à part : l'on veut comparer, pour exemple, l'énoncé **A** «Ma voiture est neuve» à l'énoncé **B** «"Voiture" a sept lettres» ; on dira que dans **A**, *voiture* est un emploi *standard* et un fait d'*usage*, puisqu'il réfère ici à un objet du monde hors du texte linguistique ; tandis que dans **B** ce n'est plus le cas. C'est parce que *voiture*, étant sémiotiquement complexe, ne désigne que lui-même, et il est seulement 'montré'. Donc, c'est un fait de *mention*, puisqu'on parle ici de la langue par la langue même. Pour Authier-Revuz (1982 : 92 ; 1984 : 103 et 1992 : 39), le DD, l'îlot textuel (passage guillemeté) et l'italique fonctionnent dans le discours romanesque comme un 'signe autonome' qui se désigne et qui "n'a pas de synonyme" (Authier-Revuz, 1995 : 27-30), contrairement à un signe standard-ordinaire en 'usage'.

monstration. Nous allons voir comment on peut analyser certains cas d'îlots textuels, entre des dizaines d'occurrences de ce genre, dans les extraits suivants (12 à 15) tirés d'*Une vie*, où la présence de la voix du personnage, enchâssée sur l'acte d'énonciation-E du locuteur, opacifie certainement la compréhension du texte :

12. Puis il [le vicomte de Lamare, Julien] parla du pays, qu'il déclarait très « **pittoresque** », ayant trouvé, dans ses promenades solitaires, beaucoup de « **sites** » ravissants. (*Une vie*, p. 44)

13. Il [Julien] arrivait le plus souvent vers quatre heures de l'après-midi, rejoignant petite mère dans « **son allée** » et lui offrait le bras pour faire « **son exercice** ». (*Op. cit.* : 46)

14. Quand le baron [le père de Jeanne] survenait en ces instants de mélancolie, il murmurait : « Jeanne, ma chérie, si tu m'en crois, brûle tes lettres, toutes tes lettres, celles de ta mère, les miennes, toutes. Il n'y a rien de plus terrible quand on est vieux, que de remettre le nez dans sa jeunesse ». Mais Jeanne aussi gardait sa correspondance, préparait sa « **boîte aux reliques** », obéissant, bien qu'elle différât en tout de sa mère, à une sorte d'instinct héréditaire de sentimentalité rêveuse. (*Op. cit.* : 165)

15. Puis elle fit un lot de ce qu'elle voulait emporter, et, redescendant, elle envoya Rosalie le chercher. La bonne indignée refusait de descendre « **ces saletés** ». Mais Jeanne, qui n'avait cependant plus aucune volonté, tint bon cette fois ; et il fallut obéir. (*Op. cit.* : 232) // [Nous soulignons.]

Ainsi qu'on peut le constater, les segments guillemetés présents dans les exemples 12 à 15 ne sont pas de la même nature que précédemment, les cas du DD où nous avons traité de la 'particularité polyphonique' de ce type de représentation de l'autre, ou bien de 'l'imitation de la manière de parler' des personnages normands ; ils montrent quelque chose de plus remarquable qui est en soi à l'origine de cette recherche. L'auteur, outre le fait d'avoir voulu

représenter la voix matérielle d'autrui, établit une fusion discursive avec l'assistance de son personnage, afin de subjectiviser son propre mot. C'est là le sens de *modalisation autonymique* du discours selon Authier-Revuz (1978, 1995 et 2004 : 48) et Komur (2004 : 55-59). En d'autres termes, et bien que nous nous opposions à l'éventuelle formulation de « mixité de la forme du DI avec îlot textuel » et que nous qualifions d'*autonyme* la partie guillemetée au sein du DI (signe en *mention* pure, quand il n'a pas une fonction référentielle), le narrateur en fait aussi 'usage' (signe ordinaire-transparent), pour constituer son énoncé. D'un autre côté, pour les raisons que nous venons de développer tout au long de ce travail, ce phénomène énonciatif marque le fait qu'autant le narrateur fait appel à la présence effective (montrée) de voix extérieures, associées au(x) personnage(s), autant la sienne se trouve brusquement 'opacifiée et altérée' par le « *double destin* qu'il vit » (Authier-Revuz, 1995 : 32). Par contre son apport est incontestable sur le plan sémantico-syntaxique par le croisement de différentes voix qui entrent en interaction dialogique pour donner naissance à un récit parlant.

Ainsi donc, revenant sur l'analyse linguistique-littéraire des extraits textuels ci-contre, qui marquent des moments très intéressants au niveau du champ discursif aussi bien qu'à celui de la dimension psychologique, nous estimons qu'il y a, dans des représentations autonymiques semblables, une sorte de glose interprétative à combler ; c'est-à-dire que « toute compréhension, interprétation des [guillemets et italiques] passe par une spécification de l'altérité [discursive] à laquelle ils renvoient » (Authier-Revuz, 1984 : 103). D'où la question de la *prise en charge*, "responsabilité ou non-responsabilité énonciative" qui se place en tête de faits linguistiques avec îlot textuel au sein du DI (Fløttum, 2002).

En ce sens, l'élément **X** mis entre guillemets, étant en soi un *fait autonome*, relève assurément de quelqu'un d'autre que le narrateur-locuteur (L) ; il s'agit le plus souvent d'un « locuteur-énonciateur virtuel » (Fløttum, *Op. cit.* : 114) qu'on prend par défaut pour un personnage qui est

susceptible de prendre la parole, celle que le narrateur a guillemetée et par rapport à qui il prend ses distances narratives. Cette distance vient du fait que dans chacun(e) de ces phrases-énoncés le narrateur joue avec l'îlot textuel pour introduire dans son discours un PDV autre qui est 'incompatible' avec le sien, étant de nature sémiosémantique variée, et qui altère son propre dire. Ainsi, dans (12) où les termes *pittoresque* et *sites*, venus d'ailleurs (de Julien), sont tous deux le PDV second qui n'est pas pris en charge par le locuteur **L** : "pittoresque" et "sites", appartient, pour nous, au lexique de la peinture et de l'archéologie, et ne sont pas les 'bons termes', (Fløttum, *Ibid.* : 115), pour dire l'impression que les *paysages ravissants* ont produite sur le vicomte Julien, lors de ses "promenades solitaires dans le pays".

Qui parle dans (13), avec ces mots *son allée* et *son exercice*? Il y a là, à la fois, trois êtres discursifs – le narrateur, Julien et la baronne madame Adelaïde – qui sont en interaction, et entre lesquels le narrateur, en tant que grand locuteur-LOC, est responsable de la narration pour l'ensemble de la phrase « il arrivait le plus souvent vers quatre heures de l'après-midi [...] et lui offrait le bras pour faire 'son exercice' ». Mais entre les deux personnages présents dans cette scène, les segments "son allée" et "son exercice" ne peuvent être attribuables qu'à la baronne Adelaïde qui est aidée dans *son allée* par Julien, 'lui offrant le bras', pour faire *son exercice*. Ces deux expressions mentionnées (mises en italique par nous) venant d'autrui au sein du DI narrativisé, et que le locuteur met à distance pour son *oralité*, rendent hétérogène le récit du narrateur dont la transparence ordinaire est ainsi « brusquement opacifiée par une précision **métalinguistique** », puisque « [son discours] tolère n'importe quels termes pour parler des choses », comme le dit J. Rey-Debove (1978 : 258). L'expression *précision métalinguistique* de Rey-Debove, signifiant le dédoublement énonciatif, est reprise dans ces termes, « Je dis X pour reprendre les mots de **L'** [locuteur antérieur, en l'occurrence le personnage] où il est fait *mention* de X », par J. Authier-Revuz (1996 : 97).

Il en va de même pour les deux derniers exemples, (14-15), où le narrateur, à l'entrée des guillemets, s'est momentanément retiré de la narration afin de laisser parler son personnage en toute clarté, ce qui rend ainsi hétérogène la continuité sémiotique et énonciative du discours citant. Dans "[sa] boîte aux reliques", l'hétérogénéité énonciative vient du "mode comme on dit", de l'*ailleurs* religieux et traditionnel de l'héroïne Jeanne qui a passé une bonne partie de sa jeunesse au couvent. Ce qui rend encore plus intéressant la complexité énonciative de ce discours, c'est qu'y parlent à la fois trois personnes : le narrateur-locuteur, comme metteur en scène de l'acte d'énonciation, le baron (le père de Jeanne) au DD qui maintient ses marques typographiques, et en dernier lieu c'est la présence de l'îlot textuel du DI, attribué à Jeanne, qui vient modaliser le dire du locuteur. Ici, le narrateur n'a pas voulu traduire les mots de l'héroïne, par des termes comme "coffret aux lettres, tiroir aux souvenirs *etc.*", pour homogénéiser son récit : c'est l'importance de cet instant qui bouleverse Jeanne que traduit le discours du narrateur, altéré par les propres mots de l'héroïne émue tandis que Jeanne observe les pleurs mélancoliques de sa mère qui, sentant la fin de sa vie approcher, replonge dans les vieux souvenirs de sa jeunesse (*Une vie*, pp. 164-166).

La subjectivisation est encore là et à l'œuvre dans (15) où le narrateur, outre sa voix rapportant les faits, affronte deux PDV différents dans une scène où les faits sont vus par les yeux de l'héroïne : le premier PDV est celui de Jeanne qui, ruinée pour avoir payé les dettes nombreuses de son débauché de fils Paul, n'a plus qu'à vendre sa vieille demeure des Peuples où elle a passé sa vie entière. Or, maintenant qu'elle doit quitter les lieux, les anciens meubles et les vieux objets oubliés et retrouvés, vestiges du passé vécu avec ses parents, lui paraissent des amis, « ces compagnons muets de nos heures douces ou sombres » (*Op. cit.* : 231). L'héroïne bouleversée, en rôdant par la maison, a fait un lot d'objets et des meubles de sa chambre à emporter dans sa nouvelle demeure. Le deuxième PDV qui est représenté textuellement, c'est la voix directe, "ces saletés", de Rosalie qui exprime tout d'abord un *refus*, mais qui va même au-delà ; l'îlot textuel *ces saletés* est le

mot du personnage qui **raille** et **dévalorise** ouvertement ce qui est 'cher et doux' à sa maîtresse ruinée et délaissée. Comme celle-ci a perdu du pouvoir, la bonne ne veut plus lui obéir.

Pour clore cette discussion d'autonymie dans le langage romanesque, nous dirons que la modalisation autonymique est vue comme « une sorte de cryptodialogue intérieur à une seule énonciation où l'énonciateur a le beau rôle : c'est lui qui observe, s'amuse, se moque, s'indigne des paroles de l'autre », comme l'écrit Rey-Debove (1997 : 266). Ajoutons que l'auteur, faisant *mention* des mots des autres par l'îlot textuel au sein du DI, en fait aussi adroitement *usage* pour fabriquer son récit qui se trouve de la sorte opacifié.

Conclusion

A la suite de ses lectures de *Madame Bovary* et *L'Éducation sentimentale*, la question du style – l'orchestration de voix multiples et hétérogènes dans le récit du narrateur – a été pour Maupassant un principe fondamental de la création d'*Une vie*. Ceci par et pour une observation fine et réaliste de la campagne normande de ses personnages qui dialoguent entre eux, le plus souvent dans leur langage spécifique. Cette recherche nous a permis de remarquer, via les analyses des extraits textuels soulignés plus haut, que le discours du narrateur-locuteur est devenu très subjectif dans *Une vie*, du fait qu'il est très opacifié. En effet la perspective narrative perd de sa transparence énonciative, le mot du narrateur présentant une interaction verbale avec le mot (mis en guillemet) de ses personnages qui tiennent le rôle d'énonciateurs du discours.

Or, nous appuyant sur le cadre théorique élaboré par l'analyste de discours contemporaine Jacqueline Authier-Revuz en matière du *fait autonymique dans le langage ordinaire*, nous estimons que l'originalité de la fiction littéraire de Maupassant est avant tout due à son style et particulièrement à la 'modalisation autonymique' du discours qui ouvre sur deux questions importantes dans ce roman : tout d'abord, l'omniprésent phénomène des îlots textuels qui, s'inscrivant sur le plan énonciatif et ayant

fonction de modalisateur du dire, indique, linguistiquement parlant, la prise de distance narrative du narrateur par rapport à son propre récit-discours qu'il modalise plus souvent, si l'on peut dire, par une attitude subjectivisante au DD et DI. Ensuite, la présence de guillemets au sein du discours littéraire manifeste le creux sémantico-sémiotique qui rompt avec la continuité narrative et homogène du narrateur et qui ouvre, par son introduction discordante, un espace interprétatif dans un récit devenu ainsi très altéré. D'où la naissance d'un récit oral et conversationnel. Il est connu pour tout chercheur en littérature que l'oralité, depuis la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle avec l'approche évolutive de G. Flaubert, et la thèse d'*effacement de l'auteur dans son œuvre*, est la marque de présence d'une autre conscience discursive aussi importante que l'auteur-narrateur même (Bakhtine, 1970). Disons plus précisément que les îlots textuels sont à l'origine de l'embarras d'interprétation de la parole littéraire de l'auteur dans *Une vie*, roman que la critique qualifie de très dialogique, parce que le texte est effectivement constitué de différentes structures linguistico-langagières qui ne vont pas de soi, mais demeurent comme une boucle réflexive.

Bibliographie

Amossy, Ruth, (2000), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.

Anscombre, Jean-Claude, (2006), « Stéréotypes, gnomie et polyphonie : la voix de son maître », In : *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, (Sous la direction de Laurent Perrin), *Recherches Linguistiques*, n° 28, Université de Metz, pp. 349-378.

Authier-Revuz, Jacqueline, (2004), « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », in : *Le discours rapporté dans tous ses états*, (Actes du colloque international Bruxelles 8-11 novembre 2001), Textes réunis par Juan M. Munoz, S. Marnette et L. Rosier, Paris, L'Harmattan, pp. 35-53.

—————, (2003), *Le Fait autonymique : Langage, Langue, Discours – Quelques repères*, in : *Actes du colloque : Le fait autonymique dans les langues et les discours*, SYLED, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3, 5-7 octobre 2000, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 67-95.

- , (1997), « Modalisation autonymique et discours autre : quelques remarques », *Modèles Linguistiques*, Vol. 35, XVIII, fasc.1, pp. 33-51.
- , (1996), « Remarques sur la catégorie de “L’îlot textuel” », *Cahiers du Français Contemporain* 3, pp. 91-115.
- , (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. 2 tomes, Paris, Larousse.
- , (1993), « Repères dans le champ du discours rapporté (II) » (suite), *L'Information grammaticale*, n° 56, pp. 10-15.
- , (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté (I) », *L'Information grammaticale*, n° 55, pp. 38-42.
- , (1984), « Hétérogénéité (s) énonciative (s) », *Langages*, n° 73, pp. 98-111.
- , (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* n° 26, pp. 91-151.
- , (1978), « Les formes du discours rapporté », *DRLAV*, n° 17, pp. 1-87.
- Bakhtine, Mikhaïl, (1975), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- , (1970), *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil.
- Banfield, Ann, ([1982]1995), *Phrases sans parole*, Paris, Seuil.
- Benveniste, Émile, (1974), *Problèmes de linguistique générale* (II), Paris, Gallimard.
- , (1966), *Problèmes de linguistique générale* (I), Paris, Gallimard.
- Berrendonner, Alain, (1981), *Éléments de linguistique pragmatique*, Paris, Éditions de Minuit.
- Catach, Nina, (1991), « La ponctuation et l'acquisition de la langue écrite : norme, système, stratégies », *Pratiques*, n° 70, Université de Metz, Metz, pp. 49-59.
- Combettes, Bernard, (1989), « Discours Rapporté et Énonciation : Trois approches différentes », *Pratiques*, n° 64, Université de Metz, pp. 111-122.
- Ducrot, Oswald, (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.

- , (1972), *Dire et ne pas dire : Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- , et alii, (1980), *Les mots du discours*, Paris, Éditions de Minuit.
- , et Anscombe, Jean-Claude, (1977), « Deux MAIS en français », *Lingua*, n° 43, pp. 23-40.
- Fløttum, Kjersti, (2004), « Îlots textuels dans le temps retrouvé de Marcel Proust », *Le discours rapporté dans tous ses états*, (Actes du colloque international Bruxelles 8-11 novembre 2001), Textes réunis par Juan Manuel Lopez Munoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, Paris, L'Harmattan, pp. 121-130.
- , (2002), « Fragments guillemetés dans une perspective polyphonique », *Tribune*, 13, Bergen, Université de Bergen, Institut d'études romanes, pp. 107-130.
- Gaulmyn (de), Marie-Madelaine, (1983), *Les verbes de communication dans la structuration du discours : Essai sur la réflexivité du langage*, Thèse d'État, Université de Lyon.
- Genette, Gérard, (1972), *Figures III*, Paris, Seuil.
- Jaffré, Jean-Pierre, (1991), « La ponctuation du français : études linguistiques contemporaines », *Pratiques* n° 70, Université de Metz, Metz, pp. 61-83.
- Jonasson, Krestin, (2002), « Formes du discours rapporté dans *Une vie* de Maupassant : citation et reformulation », in *Romansk Forum*, 16 – 2002/2, *XV Skandinaviske romanistkongress*, Oslo, pp. 517-527.
- Jørgensen, Katherine Sørensen Ravan, (1999), « Stylistique et polyphonie », *Tribune* 9, [http : //www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Tribune9](http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Tribune9), Bergen, Université de Bergen, Institut d'Études Romanes, pp. 21-36.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1980), *L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Komur, Greta, (2009), « Que se passe-t-il sous les guillemets dans la presse écrite française? », *Synergies Pologne* n° 6, pp. 69-78.
- , (2004a), « Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques », *Pratiques* n° 123-124, Université de Metz, Metz, pp. 27-54.

- , (2004b), « L'îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique », in *Le discours rapporté dans tous ses états*, (Actes du colloque international Bruxelles 8-11 novembre 2001), Textes réunis par Juan Manuel Lopez Munoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, Paris, L'Harmattan, pp. 54-63.
- Maingueneau, Dominique, (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- , (1986), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.
- Maupassant (de), Guy, ([1883]1990), *Une vie*, Paris, éditions Pocket.
- Milly, Jean, (1992), *Poétique des textes*, Paris, Nathan.
- Mœschler, Jacques, (1992), « Une, deux ou trois négations », *Langue française*, n° 94, pp. 8-25.
- , (1982), *Dire et contredire*, Berne, Peter Lang.
- Nølke, Henning, (1999), « La polyphonie : analyses littéraire et linguistique », *Tribune* 9, [http : //www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Tribune9](http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Tribune9), Bergen, Université de Bergen, Institut d'Études Romanes, pp. 5-19.
- , et alii, (2004), *ScaPoLinE : La Théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique*, Paris, Kimé.
- , et Olsen, Michel, (2000), « Polyphonie : théorie et terminologie », in : *Polyphonie-linguistique et littéraire II* (Sous la direction de Michel Olsen), Roskilde : Samfundslitteratur, Roskilde, pp. 45-171.
- Olsen, Michel, (2002), *Polyphonie – Linguistique et Littéraire V*, (Sous la direction de), Roskilde : Samfundslitteratur, Roskilde.
- Rabatel, Alain, (2009), « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... », *Langue française* n° 162, pp. 71-87.
- , (2006), « Genette, les voix du texte littéraire et les phénomènes d'hétérogénéité discursive », In : *Le sens et ses voix : Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, (Sous la direction de Laurent Perrin), *Recherches Linguistiques*, n° 28, Université de Metz, pp. 165-188.

- (2000), « Un, deux, trois points de vue? Pour une approche unifiant des points de vue narratif et discursif », *La Lecture Littéraire* n° 4, Paris, Klincksieck, Université de Reims, pp.195-254.
- Rey-Debove, Josette, (1997), *Le Métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*, 2^{ème} édition augmentée, Paris, Armand Colin.
- , (1978), *Le Métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Le Robert.
- , (1971), *Etudes linguistiques et sémiotiques des dictionnaires français contemporains*, Paris-La Haye, Mouton.
- Riegel, Martin, et alii, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Rinck, Fanny, et Tutin Agnès, (2007), « Annoter la polyphonie dans les textes : le cas des passages entre guillemets », *CORPUS* n° 6, pp. 79-99.
- Rosier, Laurence, (1999), *Le Discours Rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- Todorov, Tzvetan, (1981), *Mikhaïl Bakhtine : Le principe dialogique*, Paris, Éditions du Seuil.